



**PROCÈS-VERBAL
du COMITÉ SYNDICAL
du mardi 13 février 2018
A 20h30**

Étaient présents :

- **Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire :**

Ali BOUCHAMA, Serge DUJARRIER, Jacques DELPORTE, Olivier PAUPE, Roland HARLÉ, Laurent SIMON, Claude VERONA, Geneviève SERT.

- **Val d'Europe Agglomération :**

Fernand VERDELLET, Guillaume BIETH, Benoît FROMEAUX.

- **Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne :**

Danielle KLEIN-POUCHOL, Serge DELESTAING.

Avaient donné pouvoir :

Laurent DELPECH a donné pouvoir à Roland HARLÉ.

Nadia BEAUMEL a donné pouvoir à Jacques DELPORTE

Étaient excusées :

Monique HOUSSOU, Annie DENIS.

À la convocation des délégués titulaires, était jointe une note explicative de synthèse résumant l'ensemble des points.

Le Quorum est atteint.

La séance a été ouverte à 20h55.

Le Président propose à M. Roland HARLÉ (CAMG), qui l'accepte, d'être secrétaire de séance.

Le Président informe que Monsieur Strohl lui a remis sa démission et le remercie pour le travail accompli pour le SIAM au cours des différents mandats.

Le Président rappelle que Mesdames Beaumel et Denis sont souffrantes et leur souhaite à toutes les deux un très bon rétablissement.

I.01 Approbation du procès-verbal de la séance du comité syndical du 13 décembre 2017

Le Président présente le point.

Il rappelle les points abordés lors du Comité syndical du 13 décembre 2017.

Aucune observation n'est effectuée par le comité.

Entendu l'exposé du Président :

Après en avoir délibéré, le Comité syndical,

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Comité syndical du 13 décembre 2017.

À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

I.02 Modification de la composition du Comité syndical par l'installation des nouveaux délégués représentant VEA

Le Président présente le point.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

PROCEDE à l'installation de M. FROMEAUX Benoît en tant que titulaire et de M. ALLEMANDOU Marc en tant que suppléant, représentants de Val d'Europe Agglomération.

ADOpte la nouvelle composition ci-annexée (annexe 1) du Comité syndical du SIAM.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

I.03 Vote du DOB 2018 sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires

Le Président informe les membres que la présentation du DOB a fait l'objet de 2 réunions et un bureau auquel ont été conviés les membres de la commission « finances ».

Le Président cède la parole à Monsieur Verdellet qui présente le point.

L'ensemble des délégués présents remercie Monsieur Verdellet pour sa présentation claire ainsi que les services du SIAM pour la précision des données.

Monsieur le Président propose qu'un tour de table soit fait.

Monsieur Paupe rappelle que sur le territoire de la CAMG il a peu entendu de critiques lors de l'augmentation de la surtaxe en juillet 2016. Par ailleurs, il souhaite savoir si le chantier des postes Chariot d'Or et De Lattre a été soldé. Monsieur le Président précise qu'en raison d'un dysfonctionnement au niveau des débits, le chantier n'a pas été soldé. Pour le moment on est donc dans une phase d'analyse qui aboutira soit à un compromis acceptable soit à une action juridique.

Monsieur Delestaing souligne que 2018 devrait être la dernière année difficile comme cela a été annoncé depuis 3 ans.

Madame Klein Pouchol précise que cette année est encore fragile mais rappelle que l'objectif est la baisse du prix de l'eau tout en gardant un niveau qualitatif satisfaisant.

Monsieur Simon indique que l'endettement du SIAM a été assaini et que l'on devrait maîtriser davantage nos finances maintenant.

Monsieur Harlé demande si le SIAM n'a plus d'emprunt toxique. Monsieur le Président lui confirme qu'il n'y en a plus.

Madame Sert remercie les services ; la présentation est claire et compréhensible.

CONSIDERANT que la note explicative de synthèse et les documents d'analyse, *jointes en annexes*, nécessaires au **Débat d'Orientations Budgétaires**, ont été soumis au Bureau syndical le 31 janvier 2018,

ENTENDU l'exposé du Président commentant aux membres du Comité syndical l'ensemble des documents d'analyse qui leur ont été remis et qui sont nécessaires au **Débat d'Orientations Budgétaires 2018**.

Après avoir débattu, le Comité Syndical,

DÉBAT des orientations et informations figurant dans le rapport communiqué à cet effet,

APPROUVE les orientations budgétaires relatives à l'exercice 2018,

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

I.04 Modification du tableau des effectifs : création de postes

Le Président présente le point.

ENTENDU :

- l'exposé du Président rappelant qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs pour permettre la création de 2 postes d'Adjoints Administratifs Principaux de 1^{ère} classe (catégorie C) pour des avancements de grade ; la création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal (catégorie C) pour un avancement de grade ; la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe (catégorie C) pour permettre le remplacement d'un agent au sein du service Information-Communication ; la création d'un poste de Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe (catégorie B) pour un avancement de grade.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

APPROUVE la création des postes et la modification du tableau des effectifs, comme suit :

DIT que les dépenses relatives à la présente décision seront inscrites au Budget 2018 et suivants : Section fonctionnement – chapitre 012.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

I.05 Régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise et engagement professionnel (RIFSEEP), pour la filière administrative : modification de l'article 6

Le Président présente le point.

Entendu :

- l'exposé du Président rappelant qu'il est nécessaire de modifier l'article 6 « *Définition de l'enveloppe globale afférente à l'IFSE* » de la délibération n°20171016_DE11 (filiale administrative) du Comité Syndical du 16 octobre 2017 relative à la mise en place du RIFSEEP au Siam,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical

Approuve la modification de l'article 6 de la délibération portant sur la mise en place du RIFSEEP pour la filière administrative.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

I.06 Régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise et engagement professionnel (RIFSEEP), pour la filière technique : modification de l'article 6

Le Président présente le point.

Entendu :

- l'exposé du Président rappelant qu'il est nécessaire de modifier l'article 6 « *Définition de l'enveloppe globale afférente à l'IFSE* » de la délibération n°20171016_DE12 du Comité Syndical du 16 octobre 2017 relative à la mise en place du RIFSEEP pour la filière technique,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical,

Approuve la modification de l'article 6 de la délibération portant sur la mise en place du RIFSEEP pour la filière technique.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

I.07 Demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) pour les études de conformité chez les riverains - programme 2018/2019- Commune de Lagny-sur-Marne

Le Président présente le point.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical,

DECIDE de solliciter l'Agence de l'Eau Seine-Normandie afin de bénéficier des aides relatives à la réalisation des études de mise en conformité des installations intérieures des riverains du programme 2018 (rue de Lorraine, rue Gambetta, rue du Commandant Bouteiller et rue du Docteur Naudier), conformément au dossier de demande d'aide.

DIT que la recette sera imputée au budget 2018 – section Investissement recettes – compte 13111.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

I.08 Rendu compte du Président du SIAM sur les marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA) sur délégation du Comité syndical

CONSIDÉRANT l'obligation du Président du SIAM de rendre compte au Comité syndical des décisions prises par lui ou par le Bureau syndical sur délégation, et notamment des MAPA,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

PREND ACTE du rendu compte du Président concernant les attributions de **Marchés A Procédure Adaptée (MAPA)**, sur décision du Président ou du Bureau syndical agissant par délégation du Comité, et inscrites dans le tableau *ci-après*.



Le Président du SIAM rend compte des MAPA ⁽¹⁾

Tranches (montant H.T.)	Organe Décisionnel	Titulaire du marché	Date du marché	Objet du Marché	Montant HT	Code Postal
0 à 90 000.00 €	Décision du Président	Eiffage énergie	05/12/2017	Contrat de maintenance entretien électricité	2 250€	93200
0 à 90 000.00 €	Décision du Président	Sun Services	12/12/2017	Réalisation d'une prestation de nettoyage des locaux administratifs du SIAM	28 104€	77412
De 90 000.00 € à 209 000.00 €	Décision du Bureau	néant				

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

I.09 Rendu compte du Président du SIAM sur les conventions de déversement d'effluents industriels signées sur délégation du Comité syndical

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président à ce sujet,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

⁽¹⁾ MAPA : Marchés A Procédure Adaptée.

PREND ACTE du rendu compte du Président concernant les signatures des conventions de déversement d'effluents industriels, sur décision du Président agissant par délégation du Comité, et inscrites dans le tableau ci-après.



Le Président du SIAM rend compte des conventions de déversement signées

COMMUNE	ETABLISSEMENT	TYPE DE DOCUMENTS	DATE DE SIGNATURE
Bailly-Romainvilliers	VAL D'EUROPE LAVAGE	Convention de déversement	29-nov-17
Lagny-sur-Marne	CORNEC SAS	Convention de déversement	29-nov-17
Serris	LNA SANTÉ	Convention simplifiée de déversement	13-déc-17
Magny-le-Hongre	HÔTEL EXPLORERS	Convention simplifiée de déversement	13-déc-17

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

I.10 Rendu compte du Président du SIAM sur les demandes de dégrèvements accordées sur délégation du Comité syndical

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, présentant son rendu compte concernant les demandes de dégrèvement de la surtaxe assainissement,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical,

PREND ACTE du rendu compte du Président concernant les signatures des demandes de dégrèvement de la surtaxe assainissement, sur décision du Président agissant par délégation du Comité, et inscrites dans le tableau ci-après.



Le Président du SIAM rend compte des dégrèvements accordés

ADRESSE	COMMUNE	QUANTITÉ M ³
15, parc des Chênes	POMPONNE	20
12, chemin des Grès	POMPONNE	40

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

II Questions diverses

II.01 – Information sur la conformité du système d'assainissement au titre de l'année 2016.

Monsieur le Président précise que le système d'autosurveillance a été qualifié en voie de conformité par les services de l'Etat. Il faut rester vigilant et continuer à travailler.

II. Autres points.

Calendrier des prochaines réunions :

Bureau et commission Finances : 13/03 à 18h

Comité syndical : 28/03 à 20h30

Commission Marchés : 15/02

Monsieur Harlé demande quels ont été les impacts de la crue pour la STEP ? Monsieur le Président lui répond qu'on a bien passé. Les circonstances étaient exceptionnelles. En effet, du fait de la montée de la Marne, les eaux usées qui arrivaient en station étaient très diluées.

Il semblerait que la crue soit comparable à celle de 1983.

L'ordre du jour étant clos, le Président lève la séance à 22h05.

***Le secrétaire de séance,
Roland HARLÉ.***